

UNION MONDIALE DES AVEUGLES

**RAPPORT ET
COMPTES ANNUELS
Au 31 décembre 2024**

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Board of Directors of World Blind Union

We have audited the financial statements of World Blind Union (the "organization"), which comprise the statement of financial position as at December 31, 2024, and the statements of operations, changes in net assets and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the organization as at December 31, 2024, and its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements section of our report. We are independent of the organization in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with ASNPOs, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT *(continued)*

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the organization's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the organization or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the organization's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements. As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the organization's internal control.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT *(continued)*

- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the organization's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the organization to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Mississauga, Ontario
April 11, 2025

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants

UNION MONDIALE DES AVEUGLES

Situation financière
au 31 décembre
(en dollars US)

	2024	2023
Actif		
Actif circulant :		
Caisse	\$ 514,315	\$ 911,846
Compte clients (Note 2)	98,734	86,155
Dépenses payées à l'avance	109,412	19,526
	722,461	1,017,527
Investissements (Note 3)	483,745	216,742
Actif immobilisé (Note 4)	2,170	1,214
	\$ 1,208,376	\$ 1,235,483
Passif, contributions différées et actif net		
Dette à court terme :		
Comptes et charges à payer	\$ 81,734	\$ 51,981
Contributions différées -		
Dépenses périodes futures (Note 5)	685,530	742,390
Actif net :		
Dotations (Note 6)	35,000	35,000
Soumis à restrictions internes (Note 7)	18,700	18,700
Non soumis à restrictions	387,412	387,412
	441,112	441,112
	\$ 1,208,376	\$ 1,235,483

Voir les notes jointes aux comptes annuels
Pour le compte du Conseil d'Administration

Administrateur

Administrateur

UNION MONDIALE DES AVEUGLES

Compte de résultats

au 31 décembre

(en dollars US)

	2024	2023
Recettes		
Donations et subventions (Note 8)	\$ 590,233	\$ 772,009
Cotisations d'adhésion dues	298,085	297,237
Amortissement de contributions de capital différé	-	346
Autre	8,664	12,089
	896,982	1,081,681
Dépenses (Annexe B)		
Développement de capacités	103,899	164,058
Plaidoyer	78,889	133,773
Communications	70,289	65,224
Adhésions	62,120	58,956
Partenariats	510,820	564,604
	826,017	986,615
Administration, finances et gouvernance	70,965	95,066
	896,982	1,081,681
Excédent de recettes par rapport aux dépenses	\$ -	\$ -

Voir les notes jointes aux comptes annuels

UNION MONDIALE DES AVEUGLES

État des mouvements à l'actif net
au 31 décembre
(en dollars US)

	Dotations (Note 6)	Soumis à restrictions internes (Note 7)	Non soumis à restrictions	Total 2024	Total 2023
Bilan, début d'année	\$ 35,000	\$ 18,700	\$ 387,412	\$ 441,112	\$ 441,112
Excédent de recettes par rapport aux dépenses	-	-	-	-	-
Bilan, fin d'année	\$ 35,000	\$ 18,700	\$ 387,412	\$ 441,112	\$ 441,112

Voir les notes jointes aux comptes annuels

UNION MONDIALE DES AVEUGLES

État des flux de trésorerie

au 31 décembre

(en dollars US)

	2024	2023
Trésorerie issue de (utilisée dans) :		
Activités d'exploitation :		
Excédent de recettes par rapport aux dépenses	\$ -	\$ -
Postes n'affectant pas la caisse :		
Changement dans la juste valeur des investissements	(17,003)	(16,712)
Amortissement contributions différées liées à l'actif immobilisé	-	(346)
Amortissement	1,516	1,688
	(15,487)	(15,370)
Variation nette dans le patrimoine net non liquide :		
Comptes clients	(12,579)	45,628
Dépenses payées à l'avance	(89,886)	(2,479)
Comptes et charges à payer	29,753	(72,545)
	(88,199)	(44,766)
Activités de financement		
Contributions différées - dépenses de périodes futures	(56,860)	(150,859)
Activités de placement		
Acquisition de placements	(250,000)	(35,000)
Acquisition d'actif immobilisé	(2,472)	-
	(252,472)	(35,000)
Diminution de caisse au cours de l'année	(397,531)	(230,625)
Caisse, début d'année	911,846	1,142,471
Caisse, fin d'année	\$ 514,315	\$ 911,846

Voir les notes jointes aux comptes annuels

UNION MONDIALE DES AVEUGLES

Notes concernant les comptes annuels

Au 31 décembre 2024

Nature de l'organisation

L'Union Mondiale des Aveugles (UMA) est l'organisation mondiale à but non lucratif qui représente les quelques 253 millions de personnes aveugles et malvoyantes dans le monde. Dotée d'un réseau qui s'étend sur plus de 175 pays, l'UMA opère à travers ses organisations membre qui comprennent à la fois des organisations dirigées par des personnes aveugles ou malvoyantes et des prestataires de services dédiés à soutenir le collectif.

La vision de l'UMA est celle d'« un monde où les personnes aveugles et malvoyantes peuvent prendre pleinement part à tout aspect de la vie, comme elles l'ont choisi ». Par cette vision, nous encourageons la pleine participation de nos membres à la création des conditions politiques, juridiques, sociales et économiques permettant aux personnes aveugles ou malvoyantes de jouir de l'égalité, de la liberté, de la possibilité de choisir et de l'autonomie.

L'UMA a été constituée au Canada le 16 mars 2007 par Certificat en vertu de la Loi Canadienne sur les Corporations, puis elle a obtenu son Certificat de Prorogation en vertu de la Loi Canadienne sur les Corporations à but non lucratif le 11 décembre 2013. L'Union Mondiale des Aveugles possède son siège à Toronto, au Canada, depuis près de vingt ans.

Elle figure sur la liste des organismes caritatifs en vertu de la Loi Canadienne de l'Impôt sur les Bénéfices depuis le 26 septembre 2008, n'étant donc pas soumise à l'impôt sur les bénéfices et pouvant délivrer des reçus de donation à des fins d'imposition sur les bénéfices. L'UMA doit remplir un certain nombre de conditions pour conserver son statut d'organisme caritatif, conditions qui d'après la direction ont été remplies.

1. Principales politiques comptables

Les comptes annuels ont été rédigés conformément aux principes comptables généralement acceptés au Canada pour les organismes à but non lucratif. Les principales politiques comptables suivantes ont été mises en application :

Conversion des devises étrangères

L'UMA enregistre toutes les transactions comptables en dollars US, sa devise officielle. Les éléments de l'actif et du passif en devises étrangères ont été convertis en dollars US aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments de l'actif et du passif non monétaires ont été convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les recettes et dépenses nées de transactions en devise étrangère ont été converties au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les pertes et profits issus de ces politiques de conversion sont compris dans les recettes.

UNION MONDIALE DES AVEUGLES

Notes concernant les comptes annuels

Au 31 décembre 2024

1. Principales politiques comptables (suite)

Actif immobilisé

L'actif immobilisé acquis se trouve classé parmi les frais. Les apports en actif immobilisé sont enregistrés à leur juste valeur à la date d'apport. L'actif est amorti au-delà de sa vie utile attendue. Si un actif immobilisé ne contribue plus aux opérations de l'UMA, sa valeur comptable est reportée pour sa valeur résiduelle. Les frais de réparation et maintenance sont enregistrés parmi les dépenses.

L'actif immobilisé est amorti sur une base linéaire, aux taux annuels suivants :

Équipement informatique	3 ans
-------------------------	-------

Estimations

La rédaction des comptes annuels selon les principes comptables généralement acceptés au Canada pour les organismes à but non lucratif exige la réalisation d'estimations et de suppositions concernant les montants reportés de l'actif et du passif, et l'indication des actifs conditionnels et du passif éventuel à la date des comptes annuels ainsi que des montants reportés des recettes et dépenses au cours de la période étudiée. Ces estimations comprennent la vie utile des immobilisations et allocations pour les comptes douteux. Les résultats actuels pourraient différer des résultats estimés. Sur une base permanente, la direction revoit ses estimations et si des ajustements sont nécessaires, les reporte au compte de résultats à la période à laquelle ils sont connus.

Identification des recettes

L'UMA suit la méthode de report pour ce qui est des contributions, ce qui comprend les donations, les subventions et les cotisations d'adhésion dues. Les cotisations d'adhésion dues ne représentent pas le paiement d'un service rendu aux membres, et revêtent donc la nature de contributions volontaires reçues par l'UMA.

Les contributions soumises à des restrictions externes autres que les dotations sont considérées comme recettes pour l'année où les dépenses y afférent sont engagées.

Les contributions pour dotation sont reconnues comme étant des accroissements directs de l'actif net pour l'année où elles sont reçues.

Les contributions non soumises à restrictions sont considérées comme recettes lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à percevoir peut raisonnablement être estimé et que la collecte est raisonnablement assurée.

UNION MONDIALE DES AVEUGLES

Notes concernant les comptes annuels

Au 31 décembre 2024

1. Principales politiques comptables (suite)

Identification des recettes (suite)

Les recettes issues des investissements comprennent les gains ou pertes réalisés de la vente des unités des fonds d'investissement gérés par l'UMA, et les recettes issues des intérêts et gains ou pertes non réalisés représentant des variations au niveau de la juste valeur pour l'année. Les recettes pour investissements restreints attribuables aux dotations et contributions différées sont différées et considérées comme recettes l'année où les dépenses y afférentes sont reconnues. Toute recette pour investissements non restreints ou recette issue des intérêts est considérée comme recette lorsqu'elle est acquise.

Instruments financiers

L'UMA mesure initialement ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur. Puis elle mesure tous ses actifs et passifs financiers à leur coût amorti, à l'exception des investissements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif initialement et ensuite mesurés à leur juste valeur. Les frais de transaction encourus lors de l'acquisition d'instruments financiers mesurés par la suite à leur juste valeur sont passés en charge au moment où ils sont engagés.

2. Comptes clients

	2024		2023	
Adhésions	\$	43,793	\$	35,815
Allocation pour créances douteuses		(10,948)		(8,954)
Financement principal et de projets à payer		59,362		48,235
Créances diverses		(293)		9,660
Remise taxe de vente à payer		6,820		1,399
	\$	98,734	\$	86,155

3. Placements

	2024		2023	
	Marché	Coût	Marché	Coût
Titres négociables	\$ 146,990	\$ 122,727	\$ 139,291	\$ 129,047
Placements garantis				
Certificat (GIC) et caisse	336,755	330,252	77,451	76,000
	\$ 483,745	\$ 454,932	\$ 216,742	\$ 205,047

UNION MONDIALE DES AVEUGLES

Notes concernant les comptes annuels
Au 31 décembre 2024

3. Investissements (suite)

En août 2024, l'UMA a déposé une somme de 43 241 \$ (41 000 \$ en 2023) auprès de la Bank of Nova Scotia à titre de garantie pour une créance associée à un compte VISA business. Le dépôt a été effectué sous forme de trésorerie disponible pour investissement.

En septembre 2024, l'UMA a déposé 37 011 \$ (35 000 \$ en 2023) auprès de la Bank of Nova Scotia pour le Fonds de bourse Hermoine Grant Calhoun.

En juillet 2024, l'UMA a déposé 250 000 \$ (zéro en 2023) auprès de la Bank of Nova Scotia pour des buts généraux. Le dépôt a été effectué sous forme de trésorerie disponible pour investissement.

Le changement dans la juste valeur des investissements au cours de l'année a donné un gain non réalisé de 17 003 \$ (16 712 \$ en 2023) dont 9 591 \$ (15 278 \$ en 2023) inclus dans les contributions différées puisque l'emploi de ces fonds est restreint en externe et 7 412 \$ (1 434 \$ en 2023) inclus dans les recettes puisque l'emploi de ces fonds n'est pas restreint.

4. Actif immobilisé

	2024			2023		
	Coût	Cumulé		Valeur nette	Valeur nette	
		amortissement	valeur		valeur	
Équipement informatique	\$ 6,049	\$ 3,879	\$ 2,170	\$ 1,214		

5. Contributions différées

Les contributions différées liées aux dépenses pour de futures périodes représentent des sommes non dépensées soumises à des restrictions externes. Les sommes reçues et les recettes au cours de l'exercice ont été résumées et indiquées dans l'Annexe A jointe aux comptes annuels.

6. Dotations

Les recettes obtenues du fonds Calhoun sont destinées à l'octroi de bourses d'études annuelles aux étudiantes aveugles qui font des études dans leurs pays respectifs.

7. Actifs nets soumis à des restrictions internes

Le Conseil d'Administration a désigné certains actifs comme étant soumis à des restrictions internes aux fins déterminées et approuvées ci-dessous.

	2024	2023
Fonds des bourses Pedro Zurita		

Bilan, début d'année	\$	18,700	\$	18,700
Bilan, fin d'année	\$	18,700	\$	18,700

UNION MONDIALE DES AVEUGLES

Notes concernant les comptes annuels

31 décembre 2024

8. Donations et subventions

Le tableau ci-dessous représente les recettes issues de donations et subventions :

	2024	2023
Restrictions externes :		
Soutien principal	\$ 76,262	\$ 176,049
Programme Braille	-	793
Plaidoyer CBM	304,000	313,973
International Disability Alliance (IDA)	187,706	224,031
Assemblée générale Alphabétisation numérique	20,943	-
Fonds d'unité pour l'Ukraine	-	20,010
	588,911	734,856
Donations non soumises à restrictions	1,322	37,153
	\$ 590,233	\$ 772,009

9. Dépenses par types et domaines d'activité

Les coûts de réalisation des diverses activités ont été résumés et indiqués dans l'Annexe B jointe aux comptes annuels. Les coûts ne pouvant être spécifiquement identifiés comme relevant d'une activité particulière et bénéficiant à plus d'une activité ont été alloués sur la base des estimations du temps employé par le personnel à la réalisation des diverses activités et sur d'autres bases d'allocation des coûts considérées raisonnables et appliquées de façon cohérente.

UNION MONDIALE DES AVEUGLES

Notes concernant les comptes annuels

31 décembre 2024

10. Instruments financiers

Les risques financiers importants auxquels l'UMA est exposée sont les suivants :

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de caisse à venir d'un instrument financier puissent fluctuer à cause de changements dans les taux d'intérêt du marché. Les variations du taux d'intérêt préférentiel de la banque peut donner lieu à des fluctuations au niveau des versements d'intérêts et du flux de trésorerie. L'UMA n'emploie aucun instrument dérivatif susceptible de modifier les effets de ce risque.

Risque de crédit

L'UMA est exposée au risque de crédit dans l'éventualité de la défaillance de ses membres, ainsi que de la défaillance d'autres entités qui se sont engagées à faire des dons ou accorder des subventions à l'UMA, mais elle n'anticipe pas cette défaillance. Le risque de crédit maximum est la valeur véritable de son compte clients.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de caisse à venir d'un instrument financier puissent fluctuer à cause de changements dans les prix du marché. Les investissements de l'UMA en bourse l'exposent au risque de marché car ces placements sont sujets aux variations du prix des actions. L'UMA n'emploie aucun instrument dérivatif susceptible de modifier les effets de ce risque.

Risque de devise

Le risque de devise est le risque encouru par les résultats d'exploitation de l'UMA du fait des fluctuations des taux de change et du degré de volatilité de ces taux. L'UMA est exposée au risque de devise pour sa caisse et ses comptes clients en devises étrangères. L'UMA n'emploie aucun instrument dérivatif pour réduire son exposition au risque de devise. En date du 31 décembre 2024, la caisse exprimée en dollars canadiens se montait à 110 742 \$ (2023 – 132 938 \$). Les comptes clients exprimés en dollars canadiens se montaient à 6 820 \$ (2023 - 1 399 \$) et les comptes et charges à payer exprimés en dollars canadiens à 80 210 \$ (2023 – 51 981 \$).

UNION MONDIALE DES AVEUGLESContributions différées - Dépenses de continuité de périodes futures **Annexe A**

Pour l'année close au 31 décembre

(en dollars US)

Financement	Bilan, début d'année	Montants reçus	Montants reconnus au cours de l'exercice comme recettes	Bilan, fin d'année 2024
Cotisations dues reçues à l'avance	\$ 6,496	\$ 1,569	\$ 3,510	\$ 4,555
Assemblée Générale	242,023	-	-	242,023
Fonds Calhoun	667	1,892	-	2,559
Mission Chrétienne pour les Aveugles	4,026	304,000	304,000	4,026
P. Zurita	3,447	663	-	4,110
Soutien des principaux sponsors	154,045	25,000	76,262	102,783
Alliance internationale pour les personnes handicapées	31,046	182,339	187,706	25,679
Programmes braille	18,636	2,291	-	20,927
Fonds de bourses d'études en braille Barbara Marjeram	23,145	2,843	-	25,988
pour la promotion de l'apprentissage du braille	43,004	5,278	-	48,282
Prix Mary Hochhausen à l'apprentissage de la musique et du braille	78,366	9,624	-	87,990
Organisation Nationale des Aveugles d'Espagne	20,943	-	20,943	-
Blindesamfund	8,991	-	-	8,991
Fonds de développement régional Amérique du Nord-Caraïbes	262	-	-	262
l'Ukraine	107,293	62	-	107,355
Total	\$ 742,390	\$ 535,561	\$ 592,421	\$ 685,530

UNION MONDIALE DES AVEUGLES

Annexe B

État des dépenses par types et domaines d'activité
Pour l'année close au 31 décembre
(en dollars US)

Type de dépense	Développe ment de capacités	Plaidoyer	Communica- tions	Membres	Partenariats	Administration, finances et gouvernance	Total 2024	Total 2023
Comptabilité	\$ 4,669	\$ 4,669	\$ 2,802	\$ 1,868	\$ 934	\$ 3,735	\$ 18,677	\$ 19,387
Assistance et donations	-	-	-	-	-	-	-	25,010
Audit	-	-	-	-	3,336	7,942	11,278	12,959
Commissions bancaires	1,063	1,063	638	425	213	850	4,252	5,813
Coûts liés au Comité et projets	-	-	-	-	107,602	-	107,602	111,596
Services informatiques	1,496	1,496	897	598	1,496	1,197	7,180	1,162
Frais juridiques	-	-	-	-	-	-	-	793
Renoncement cotisations	-	-	-	30,564	-	-	30,564	15,347
Frais de bureau et fournitures	432	432	259	173	86	345	1,727	1,788
Autres frais	3,190	3,190	24,870	1,276	20,656	2,464	55,646	16,916
Frais de port et courrier	5	5	3	2	1	4	20	19
Honoraires professionnels	14,455	14,455	8,673	5,782	6,731	11,564	61,660	61,307
Assemblée régionale	25,010	-	-	-	-	-	25,010	49,334

UNION MONDIALE DES AVEUGLES

Annexe B

État des dépenses par types et domaines d’activité
Pour l’année close au 31 décembre
(en dollars US)

Type de dépense	Développe ment de capacités	Plaidoyer	Communica- tions	Membres	Partenariats	Administration, finances et gouvernance	Total 2024	Total 2023
Salaires et prestations	39,849	39,849	23,910	15,940	286,915	31,880	438,343	460,049
Téléphone	214	214	128	86	43	171	856	624
Traduction	405	405	243	162	81	324	1,620	895
Déplacements - CBM et IDA	-	-	-	-	80,537	-	80,537	102,156
Déplacements – membres exécutifs et bureau	10,945	10,945	6,567	4,378	2,189	8,756	43,780	195,013
Déplacements – personnel	2,166	2,166	1,299	866	-	1,733	8,230	1,513
Total	\$ 103,899	\$ 78,889	\$ 70,289	\$ 62,120	\$ 510,820	\$ 70,965	\$ 896,982	\$ 1,081,681